

VILLE DE CHAGNY

**SÉANCE DU
10 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix du mois de décembre, le conseil municipal de la ville de CHAGNY, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de monsieur Sébastien LAURENT, maire.

Effectif légal du Conseil Municipal :	29
Présents à la séance :	20
Votants :	29
Excusés représentés :	9
Excusés :	0
Absents :	0
Date de la convocation :	4 décembre 2025

Secrétaire de séance : Vittorio SPARTA

Etaient présents : Sébastien LAURENT, Vittorio SPARTA, Delphine SAVARY, Alain FAVÉRIAL, Gérard NAIRAT, Patricia ROSSIGNOL, Stéphane FREMYET, Michèle EVENO, Claudette TERREAU, Michel TERREAU, Christine RAVELLE-CHAPUIS, Emmanuel RUIZ, Zolika ZAATOUT, Rocco PAGNOTTA, Estelle BRUNAUD, Alban MOREAU, Richard BENINGER, Eliane LOSSON-LAPORTE, Pascal CHAIX, Claire SAUNIER

Excusés représentés :

Alexandra COGNARD, procuration à Vittorio SPARTA
Robert PERRIER, procuration à Alain FAVÉRIAL
Sophie BAUDRAND, procuration à Michèle EVENO
Mick DUCRET, procuration à Stéphane FREMYET
Lou LABRY, procuration à Delphine SAVARY
Lauriane LAVA, procuration à Patricia ROSSIGNOL
Hugo REMLINGER, procuration à Sébastien LAURENT
Nathalie RICHEZ, procuration à Estelle BRUNAUD
Fanny CURTELIN, procuration à Alban MOREAU

N° 94/2025 – TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX 2026

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29 ;

CONSIDERANT l'évolution de l'indice des prix à la consommation ;

CONSIDERANT la proposition de réévaluation des tarifs des services municipaux pour 2026 comme il est exposé dans les tableaux ci-après :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur les tarifs municipaux ci-joints, avec application à partir du 1^{er} janvier 2026.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits,

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Le maire,



Sébastien LAURENT

Envoyé en préfecture le 29/12/2025

Reçu en préfecture le 29/12/2025

Publié le 29/12/2025

ID : 071-217100734-20251210-DELIB_94_2025-DE



Le présent acte, à supposer que celui-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux déposé auprès du tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, 21000 DIJON, ou via l'application « Télérecours citoyens » (www.telerecours.fr). Un recours gracieux peut également être formulé auprès de la mairie de Chagny, 4 rue de Beaune 71150 CHAGNY, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

DROITS DE PLACE	Tarif TTC 2025	Tarif TTC 2026
MARCHÉ		
Halles		
abonnés, le ml par jour	1,40 €	1,40 €
non abonnés, le ml par jour	2,00 €	2,00 €
branchement électrique	3,50 €	3,50 €
Places, rues		
abonnés, le ml par jour	1,20 €	1,20 €
non abonnés, le ml par jour	2,00 €	2,00 €
VOITURES PUBLICITAIRES (hors marché) :		
par jour et par véhicule	30,00 €	30,00 €
CIRQUES		
Cirques, forfait	265,00 €	265,00 €
ETALAGES DE MAGASINS ET TERRASSAGES DE CAFE (COMMERCES DE CHAGNY)		
Installation saisonnière, le m²/an	10,00 €	10,00 €
Emplacement fixe par m²/an	25,00 €	25,00 €
Agrandissement terrasse jours de marché sur autorisation par m2/dimanche	0,50 €	0,50 €
DEPÔT DE MATÉRIEL ET DE MATÉRIAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE		
Echafaudage, le ml	1,00 €	1,00 €
réduction de 50% à compter de 15 jours consécutifs	0,50 €	0,50 €
matériaux, le m2/jour	4,40 €	4,40 €
réduction de 50% à compter de 15 jours consécutifs	2,20 €	2,20 €
PLACE DE STATIONNEMENT NEUTRALISÉE (ex : travaux)		
La place, par jour	13,00 €	13,00 €
réduction de 50% à compter de 15 jours consécutifs	6,50 €	6,50 €
PLACE RÉSERVÉE TRANSPORTS DE FONDS		
Le m², par an	13,00 €	13,00 €
FÊTES FORAINES		
Baraques et manèges, le m² pour la durée de la fête		
(réduction de 10 % sur la partie du métrage excédant		
200 m²)		
Mi-Carême	3,80 €	3,80 €
pour manège de superficie > 200 m² (remise de 10% appliquée sur la somme)	3,40 €	3,40 €
STATIONNEMENT DES CARAVANES DURANT LA		
FÊTE DE LA MI-CARÊME		
1ère caravane	22,00 €	22,00 €
2ème caravane	11,00 €	11,00 €
3ème caravane	22,00 €	22,00 €

DROITS DE PLACE (suite)	Tarif TTC 2025	Tarif TTC 2026
AUTRES FÊTES FORAINES, le m² <i>Bancs volants</i> Chanteurs, démonstrateur (par personne) Appareils distributeurs automatiques (l'unité) STATIONNEMENT EN DEHORS DES FÊTES Par voiture et par jour (Esposition voitures, camion outillage et forains non agréés aux fêtes) AUTRES Consommation d'eau pour les occupants du domaine public par jour	3,00 € 8,00 € 5,00 € 15,00 € 7,00 € 4,00 €	3,00 € 8,00 € 5,00 € 15,00 € 7,00 € 6,00 €
PORT DU CANAL (Délibération du 16-03-2015) Tarif port du canal - particuliers - Tarif nuitée (eau, électricité, ordures ménagères inclus) - De avril à octobre La nuitée Bateau <15 m Bateau <20 m Bateau + 20 m Bateau + 30m Les 2 nuits Bateau <15 m Bateau <20 m Bateau + 20 m Bateau + 30m	15,00 € 20,00 € 25,00 € 30,00 € 25,00 € 35,00 € 40,00 € 50,00 €	15,00 € 20,00 € 25,00 € 30,00 € 25,00 € 35,00 € 40,00 € 50,00 €
TARIF HIVERNAGE (sur réservation) – De novembre à mars Eau et électricité NON COMPRIS La semaine Le mois Forfait eau et électricité mensuel durant hivernage	50,00 € 200,00 € 50,00 €	50,00 € 200,00 € 50,00 €
BATEAUX-HÔTELS La nuitée sans eau ni électricité La nuitée avec eau et électricité	25,00 € 40,00 €	25,00 € 40,00 €
DEPÔT SAUVAGE	Tarif TTC 2025	Tarif TTC 2026
Malgré les différents services existants sur le territoire de la commune pour la gestion des déchets, il est constaté un nombre important de dépôts sauvages sur la voie publique. Ces incivilités portent atteinte à la salubrité, à l'environnement et à la sécurité de la commune. Considérant que l'enlèvement, l'élimination de ces dépôts illicites et le nettoyage des lieux ont un coût pour la collectivité, ce coût sera désormais à la charge des contrevenants qui pourront être identifiés. Les infractions constatées donneront lieu à l'établissement de rapports ou de procès-verbaux de constations. Les tarifs pour l'enlèvement de ces dépôts sont les suivants :		
Pour un volume = ou < à un sac poubelle de 100 litres,	250,00 €	250,00 €
Pour un volume = ou < à 2 sacs poubelles de 100 litres, soit de 101 litres à 200 litres,	500,00 €	500,00 €
Pour un volume > à 2 sacs poubelles de 100 litres	1 000,00 €	1 000,00 €

DIVERS TARIFS	Tarif TTC 2025	Tarif TTC 2026
LOCATIONS DE MATÉRIEL		
Chaise, par unité et par jour	1,00 €	1,00 €
Banc, par unité et par jour	2,00 €	2,00 €
Barrière, par ml et par jour	1,50 €	1,50 €
Table, par unité et par jour	2,50 €	2,50 €
VAISSELLE ET MATÉRIEL DES SALLES MUNICIPALES (remplacement en cas de casse ou vol)	Sur présentation d'un devis correspondant au coût de remplacement	

	Tarif TTC 2025	Tarif TTC 2026
INTERVENTION DES SERVICES TECHNIQUES (pour estimation de travaux)		
tracto pelle	95,00 €	95,00 €
tracteur avec broyeur	65,00 €	65,00 €
camion benne	70,00 €	70,00 €
tracteur renault avec tondeuse	60,00 €	60,00 €
balayeuse	150,00 €	150,00 €
compresseur	32,00 €	32,00 €
véhicules légers, déplacement	35,00 €	35,00 €
MAIN D'ŒUVRE (taux horaire)		
taux horaire normal	45,00 €	45,00 €
taux horaire nuit et week-end	90,00 €	90,00 €

GARAGES COMMUNAUX	Tarif TTC 2025	Tarif TTC 2026
GARAGES (le trimestre) occupant avant le 2/10/02	105,00 €	105,00 €
GARAGES (le mois) occupant après le 2/10/02	42,00 €	42,00 €

LOCATIONS DIVERSES	Tarif TTC 2025	Tarif TTC 2026
Salles de la Mairie et diverses- tarif horaire	10,00 €	10,00 €
Salles de la Mairie et diverses- Actions d'intérêt général ou exercées dans le cadre d'une mission de service public	-	GRATUITE
Forfait ménage pour location horaire de salles diverses	20,00 €	20,00 €
Les Mûriers tarif journalier	430,00 €	430,00 €

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	Tarif TTC 2025	Tarif TTC 2026
Inscription pour les chagnotins	10,00 €	10,00 €
Inscription pour les non chagnotins	15,00 €	15,00 €

Remboursement des livres perdus selon le coût de remplacement

Amende de 5 € par semaine de retard et par lot de livres empruntés.

Envoyé en préfecture le 29/12/2025

Reçu en préfecture le 29/12/2025

Publié le 29/12/2025

ID : 071-217100734-20251210-DELIB_94_2025-DE



CIMETIÈRE	Tarif TTC 2025	Tarif TTC 2026
Concessions 2 m²		
Sépulture de 15 ans	117,00 €	117,00 €
Sépulture de 30 ans	230,00 €	230,00 €
Sépulture de 50 ans	784,00 €	784,00 €
Superpositions de corps		
par corps supplémentaire dans les concessions de :		
15 ans	30,00 €	30,00 €
30 ans	56,00 €	56,00 €
50 ans	78,00 €	78,00 €
Droit de séjour au caveau provisoire		
Par jour	2,40 €	2,40 €
Vacations de police		
(Départs de corps, exhumations, arrivées de corps etc...)	25,00 €	25,00 €
Espace cinéraire		
Dispersion des cendres (jardin du souvenir)	10,00 €	10,00 €
Gravure sur pierre au jardin du souvenir	85,00 €	85,00 €
Columbarium (1ère urne) 15 ans	375,00 €	375,00 €
Plaque d'identification	30,00 €	30,00 €
Concessions		
Cave urne (1ère urne) 15 ans	200,00 €	200,00 €
Cave urne (1ère urne) 30 ans	350,00 €	350,00 €
Cave urne (1ère urne) 50 ans	785,00 €	785,00 €

ANIMATIONS	Tarif TTC 2025	Tarif TTC 2026
Ateliers adultes tarif au trimestre Peinture/Patchwork/ Couture	4,50 €	4,50 €
Ateliers enfants	2,00 €	2,00 €

PISCINE - PUBLIC	Tarif TTC 2025	Tarif TTC 2026
ENTRÉE ADULTE	3,50 €	3,50 €
ENTRÉE ENFANT	1,50 €	1,50 €
ENTRÉE ETUDIANT	2,00 €	2,00 €
CARTE DE 10 ENTRÉES ADULTE	30,00 €	30,00 €
CARTE DE 10 ENTRÉES ENFANT	10,00 €	10,00 €
CARTE DE 10 ENTRÉES ETUDIANT	20,00 €	20,00 €
CARTE DE 10 SÉANCES D'AQUAGYM	12,00 €	12,00 €

PISCINE - PROFESSIONNEL	Tarif TTC 2025	Tarif TTC 2026
LOCATION PISCINE HORS OUVERTURE PUBLIC (forfait mensuel)		100,00 €

TARIFS LOCATION SALLES MUNICIPALES 2026 (sauf salles de la mairie & gymnases)

	CHAGNY			EXTERIEUR			ACTION COMMERCIALE			
	Week-end*	24 h**	1/2 journée**	Week-end*	24 h**	1/2 journée**	Week-end*	24 h** (jours semaine)	1/2 journée**	semaine complète
	MAISON DU PEUPLE (associations uniquement hors action commerciale)									
Location complète	821 €	647 €	319 €	1637 €	1293 €	647 €	2 456 €	1 940 €	970 €	6 336 €
Petite salle + cuisine	292 €	239 €	132 €	651 €	520 €	259 €	976 €	779 €	389 €	2 534 €
Petite salle seule	241 €	193 €	94 €	481 €	387 €	194 €	722 €	581 €	291 €	1 885 €
	THÉÂTRE MUNICIPAL (associations culturelles uniquement)									
Foyer	227 €	117 €	40 €	455 €	227 €	40 €				
Foyer tarif horaire										
Salle de spectacle + foyer	572 €	284 €	40 €	1 138 €	572 €	40 €				
Tarification régisseur (obligatoire pour toute location du Théâtre avec régie		Régisseur	40 €	Régisseur		40 €				
	CENTRE DE LOISIRS DE RULLY (associations uniquement)									
Parc+cuisine+sanitaires+salle jeux	283 €			481 €						
	SALLE CLAUDE FORÉT (particuliers et associations)									
Salle + cuisine	241 €	124 €	58 €	481 €	241 €	121 €				

Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le 29/12/2025
ID : 071-217100734-20251210-DELIB_94_2025-DE

S²LOW

* location week-end : du vendredi matin au lundi matin (sans possibilité de stocker plus tôt et /ou plus tard)
** location 24 heures et 1/2 journées : du lundi au jeudi
*** location 5 jours : avec vendredi, samedi et dimanche obligatoire